

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19874 - 76ÈME ANNÉE

Multiplier les micro-centrales nucléaires pour lutter contre le changement climatique : menace à La Réunion ?

Le 28 mai dernier, les ministères de l'Énergie de la France et des États-Unis ont adopté une déclaration commune annonçant leur stratégie pour respecter l'Accord de Paris. L'ambition partagée est d' « atteindre zéro émission nette de carbone d'ici 2050 ». Les moyens sont de développer les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire en faisant du second un appui au premier. Or, c'est le secteur du nucléaire qui fait l'objet de la réflexion la plus avancée, avec plusieurs projets concrets pour multiplier le nombre de centrales nucléaires, via une « nucléarisation » de l'électrification rurale.

Le 28 mai a été publiée la « déclaration conjointe des ministres de l'énergie des États-Unis et de la France sur la technologie énergétique et la résolution de politique énergétique », signée par la ministre Barbara Pompili du ministère français de la Transition écologique et la secrétaire Jennifer Granholm du ministère américain de l'Énergie ont publié aujourd'hui une déclaration commune.

« Pour atteindre l'objectif ambitieux fixé par l'accord de Paris. (...) Nous sommes unis par une ambition commune des deux côtés de l'Atlantique : atteindre zéro émission nette de carbone d'ici 2050 ».

La déclaration commune précise les moyens :

« Atteindre cet objectif commun nécessitera de tirer parti de toutes les technologies sans émis-

Paris, May 28, 2021

JOINT STATEMENT OF THE UNITED STATES AND FRANCE ENERGY MINISTERS ON ENERGY TECHNOLOGY AND POLICY RESOLVE

The following is the text of a joint statement by the Energy Ministries of the Governments of France and the United States of America.

Minister Barbara Pompili of the French Ministry for the Ecological Transition and Secretary Jennifer Granholm of the United States Department of Energy issued a joint statement today.

France and the United States share common goals and common resolve in fighting climate change and working towards reaching the ambitious target set forth by the Paris agreement. Our ministries, the French Ministry for the Ecological Transition and the U.S. Department of Energy, are moving with urgency to mitigate the current climate crisis by leveraging cutting-edge research and science to dramatically accelerate the deployment of energy technologies, breakthrough innovations, and policies that will provide a cleaner, safer, and more prosperous future.

We are united in a common ambition on both sides of the Atlantic: achieving net-zero carbon emissions by 2050. Reaching this common objective will require leveraging all currently existing emission-free technologies available to us while simultaneously intensifying research, development, and deployment across a suite of zero-emissions energy sources and systems. Ensuring that these energy systems are efficient and reliable, integrating larger shares of renewables coupled with nuclear energy, which is a significant part of today's electricity production in both our countries, will be crucial to accelerate energy transitions. Reaching this common objective will also require a wide variety of favorable financing conditions across the range of zero-emitting power sources and systems.

In this respect, France and the United States commit to work together on new technologies and the ongoing energy transition in order to contribute significantly to zero-carbon generation solutions. Decarbonized and innovative electricity systems, which may include innovative nuclear energy technologies or new designs, such as small modular, micro, and other advanced reactors, will contribute to an expansion of renewable energy, support rural electrification, produce hydrogen to decarbonize transportation and other energy sectors, help provide drinking water to water stressed regions, and support a range of cleaner industrial applications.

We are committed to turning the threat posed by climate change into an opportunity to revitalize the energy sector

sion actuellement existantes à zéro ».

notre disposition tout en intensifiant simultanément la recherche, le développement et le déploiement à travers une suite de sources d'énergie et de systèmes à zéro émission. Veiller à ce que ces systèmes énergétiques soient efficaces et fiables, intégrant des parts plus importantes d'énergies renouvelables couplées à l'énergie nucléaire, qui représente aujourd'hui une part importante de la production d'électricité dans nos deux pays, sera crucial pour accélérer les transitions énergétiques. Atteindre cet objectif commun nécessitera également une grande variété de conditions de financement favorables à travers la gamme de sources et de systèmes d'énergie à émission zé-

La méthode choisie est de « travailler ensemble sur les nouvelles technologies et la transition énergétique en cours afin de contribuer significativement aux solutions de production zéro carbone ».

La réflexion des deux ministères est déjà bien avancée :

« Les systèmes électriques décarbonés et innovants, qui peuvent inclure des technologies d'énergie nucléaire innovantes ou de nouvelles conceptions, telles que de petits réacteurs modulaires, micro et autres réacteurs avancés, contribueront à une expansion des énergies renouvelables, soutiendront l'électrification rurale, produiront de l'hydrogène pour décarboner les transports et

d'autres secteurs, aideront à fournir de l'eau potable aux régions en manque d'eau et soutiendront une gamme d'applications industrielles plus propres ». « Nos ministères et industries innovent en matière de technologies énergétiques décarbonées avancées dans de nombreux secteurs, notamment le stockage de longue durée, les transports de pointe, les systèmes énergétiques intelligents, l'utilisation et le stockage du carbone et le nucléaire de pointe ».

Conclusion :

« Tous contribuent de manière significative aux solutions de production zéro carbone et nous sommes fermement convaincus que la transition vers l'énergie propre stimulera les emplois bien rémunérés et à long terme qui embauchent localement, emploient une main-d'œuvre diversifiée et élèvent des communautés entières ».

Héritage radioactif et greenwashing

La déclaration insiste sur l'approfondissement de la recherche de technologies déjà existantes, et il est noté que « l'énergie nucléaire, qui représente aujourd'hui une part importante de la production d'électricité dans nos deux pays ». Il est également à souligner que les énergies renouvelables ne sont pas déclinées sous leurs différentes formes. De plus, la déclaration lie la croissance des énergies renouvelables à celle du nucléaire. Ceci découle d'un concept, celui des

énergies décarbonées, qui additionne les énergies renouvelables au nucléaire sans donner de détail sur la répartition.

Or, le choix de miser sur le nucléaire pose deux questions.

La première concerne le risque de telles installations et le problème du traitement des déchets et du démantèlement de ces centrales quand elles arrivent en fin de vie. Les accidents de Tchernobyl et de Fukushima sont là pour rappeler ce qui peut se passer quand la situation échappe à tout contrôle : des régions sont inhabitables pour des centaines d'années. Construire une centrale nucléaire impose aussi un héritage à gérer aux générations futures, car les déchets des centrales nucléaires peuvent être dangereux pendant des milliers d'années.

La seconde est l'organisation du réseau électrique. Une centrale nucléaire ne peut pas s'installer sur le toit d'une maison. Ce n'est pas une technologie qui permet de produire soi-même son électricité. Cela maintient donc une organisation centralisée, avec des points de production sous contrôle d'entreprises privées puissantes, et des consommateurs sous la dépendance qui n'ont aucun moyen de peser sur les prix. Ceci permet de maintenir le système et donc les sources de profit existantes, alors que les énergies renouvelables remettent tout en cause, car elles permettent à tous de devenir des producteurs d'électricité grâce à des technologies sans danger et non polluantes. C'est donc un vaste greenwashing pour adapter la superstructure aux mesures imposées pour lutter contre le changement climatique.

Micro-centrale nucléaire à La Réunion ?

La miniaturisation des centrales nucléaires est un danger pour La Réunion. En effet, la tentation serait alors facile pour une major de l'énergie d'implanter une micro-centrale nucléaire pour produire toute l'énergie nécessaire à la consommation d'énergie dans tous les secteurs, y compris dans les transports.

Les promoteurs d'une telle entreprise ne manqueront pas de boucher les yeux à la population en vantant une énergie propre car « décarbonnée ». Mais ce ne sont pas les actionnaires de cette major de l'énergie qui devront ensuite traiter le problème des déchets radioactifs et du démantèlement de cette micro-centrale nucléaire mais bien les Réunionnais.

La mise en œuvre d'une stratégie réunionnaise d'autonomie énergétique reste le seul moyen de fermer définitivement la porte à l'orientation choisie par l'axe Paris-Washington. Cette stratégie réunionnaise doit reposer uniquement sur les énergies renouvelables disponibles en abondance à La Réunion et en aucun cas sur l'importation de biomasse issue d'arbres abattus à des milliers de kilomètres de notre île. Ainsi nos descendants n'auront pas à gérer un héritage radioactif.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Réforme des études de médecine : une catastrophe prévisible qui sacrifie une génération de jeunes Réunionnais

La polémique s'amplifie autour du concours des premières années de médecine. La loi santé 2019, permettant notamment d'arrêter le numerus clausus, entraîne une année de transition qui ne se passe pas sans heurts.

La réforme des études de Santé, lancée progressivement en septembre 2020, s'annonce catastrophique à La Réunion cette année. En effet, le dernier numerus clausus était de 124 places pour les étudiants en Médecine-Pharmacie-Dentaire. On en est revenu à 70 places environ. La réforme, conçue pour compenser les dégâts provoqués par la pratique du numerus clausus qui limitait drastiquement le nombre d'admis en cursus de médecine, provoquant à long terme une carence en docteurs en médecine, s'est avérée un remède pire que le mal qu'elle était supposée traiter.

La première année commune aux études de santé (PACES) constitue entre 2010 et 2020 la voie de passage conventionnelle en France pour accéder aux études des professions de santé : médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme, kinésithérapeute et pharmacien. Régie conjointement par le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, elle se déroule à l'université au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR) de médecine et s'achève par plusieurs concours des plus sélectifs de l'enseignement supérieur. Pour remédier aux taux d'échecs et de réorientations élevés caractérisant la filière, un programme de sélection alternative aux concours de la PACES est expérimenté, avant la suppression complète de la PACES à la rentrée 2020, remplacée par le parcours accès santé spécifique (PASS) et la licence option accès santé (LAS).

La situation des étudiants cette année s'explique par la transition nécessaire entre l'ancien et le nouveau système, d'après le président de l'Université de La Réunion Frédéric Miranville. « Nous accueillons cette année les redoublants du PACES, ce qui nécessite une prise en considération de ces étudiants pour les examens de cette

année » détaille-t-il. 60 places sont d'ores et déjà prévu pour ces étudiants. A ces 60 places s'ajouteront 70 autres, destinées aux étudiants de PASS et de LAS. « C'est un chiffre qui n'est pas encore arrêté, mais à termes, nous visons environ 130 places pour le deuxième cycle de médecine, qui se déroule à Bordeaux » souligne Frédéric Miranville.

Même si la situation a grandement évolué, on peut toujours se demander pourquoi l'université de La Réunion n'accueille-t-elle que le premier cycle d'étude ? Avec la création du CHU et l'ouverture de postes d'enseignants chercheurs, La Réunion devrait pouvoir former les professionnels de santé dont elle a besoin. Mais là encore, l'ARS n'a pas fait le travail. L'université de La Réunion doit devenir un pôle de formation d'excellence pour les études médicales, et se tourner naturellement vers nos pays frères. Mais ils ont préféré toujours nous traiter comme les embryons d'un empire disparu depuis longtemps. Entre la Covid, la dengue, la fermeture du service d'urologie et le drame de la première année des études de santé, on se demande par quel miracle les dirigeants de l'ARS sont toujours épargnés. Dans un fonctionnement ordinaire, on aurait dû depuis longtemps les rapatrier dans leur ministère d'origine.

« Partout où le hasard semble jouer à la surface, il est toujours sous l'empire de lois internes cachées, et il ne s'agit que de les découvrir ». Friedrich Engels

David Gauvin

Oté

In karé dann in ron ? Non la sré plito in ron dann in karé

Mézami, dann la lang franssé, néna in kozman i di : « I fo arondi lé zangl ». Néna ossi in n'ote I di konmsa: « Mète dolo dann son vin ». Mi konpran sa konm in léspression pou di i fo pa shoke le moune, i fo pa fé père lé z'inn é lé z'ote. Sa lé vré souvan dé foi dann in kanpagn éléktoral.

Légzanp mi pé done azot sé sète la route an mèr. Mi antan toute la bande apré di, koman koman i fo fini so route-la, pars la bézoin pou lo transpor, pars demoun lé fatigué avèk lanboutéyaz i fini pi. Mwin ossi, pé s'fère mi diré lo même zafèr mé néna in ka pèrsone i oze pa majiné, é poitan sé in ka possib é lé mèm pa in katapar. Kissa k'i koné si lo déstin la route-la sé pa d'fini an katédral kassé ? Si sé sa koué k'nipé ? Pa granshoz sanm pou mwin.

In pé i souf dann mon zorèye pou di arète mète la boush kabri ladan ? Zot i koné sa i vé dir assé porte la shiass.

La pa késtyonn d'sa mé m'a dir azot, fransh vérité, kan mi pass dsi la route litoral é ké d'an ba, mi rogarde ali-anfin, lo boute lé fine fé !- mi di dann mon kèr : « Aou la route an mèr ! sépa zordi, sé pa domin, mé mwin lé a d'mandé si la mèr i sava pa anval aou ». Mi rogarde lo bande poto épi mi

di dann mon kèr : « sa lé solide sa ? Sa i sava anpare in sirkilassyon loto, kamion, lo trin ? Sa va rézisté kan la mèr va bate dsi li an paké épi an roulo ? » Mwin lé pa dovinèr mé mi dmande amwin kan mèm tousala.

Kossa in shoz ? Dovine dovinaye : Dsi l'pon di nor in bal lété doné.

Anfin mwin la antande in pé kandida, apré di i fo mète in lékip lékspèr la dsi pou égzamine ali dsou toute son koutir, mèm pou oir koman i fini ali, si i fini. La plipar i panss Didier Robert la foute La Rényon épi zot mèm dann inn ponp é lé bien vré. Inn ponpe téknik, inn ponp monétère, in ponp ziridik, anfin inn ponp dann tou lé sanss possib.

Mi san bien, rante lé lign, déssèrtin i poze azot késtyon, mé i évite poz sa dovan la popilassyon pars zot la père i mète lotèr dsi zot. Poitan si lo déstin la NRL sé d'fini an katédral kassé, ni vé, ni vé pa, mé li va fini an katédral kassé é kossa nora sèrvi d'arondi lé zangl. Kossa nora sèrvi bate in ron dann in karé. A riyin ditou, konm dabitide. Alé ! ki vivra véra !

Justin